

LEMON INVESTMENT SA

Courbevoie 13 – 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve – BCE n° 0800.936.027 – www.lemon-group.eu

SUPPLÉMENT N° 1 DU 14 OCTOBRE 2026 À LA NOTE D'INFORMATION DU 5 OCTOBRE 2026

Offre d'obligations 8 % sur 3 ans du 07/12/2026 au 07/12/2029

**LE PRÉSENT SUPPLÉMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU
APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA).**

1 OBJET DU SUPPLÉMENT

Le présent supplément (le « Supplément ») est établi conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (la « Loi du 11 juillet 2018 »).

Il complète la note d'information du 5 octobre 2026 (la « Note d'Information ») relative à l'offre au public d'obligations 8 % sur 3 ans émises par Lemon Investment SA (l'« Émetteur ») pour un montant nominal maximal de 1.000.000 EUR (l'« Offre »). Le Supplément doit être lu conjointement avec la Note d'Information. Les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans la Note d'Information et dans les Modalités et Conditions d'Émission des Obligations.

2 CLÔTURE ANTICIPÉE DE L'OFFRE

Par décision du 14 octobre 2026, et conformément à la section 3.2 de la Note d'Information, l'Émetteur a clôturé la période de souscription de manière anticipée, avec effet à la date du présent Supplément.

En conséquence :

- la période de souscription, initialement prévue du 05/10/2026 au 30/11/2026, prend fin à la date du présent Supplément ;
- aucune souscription ne sera plus acceptée dans le cadre de l'Offre ;
- aucune Obligation ne sera émise dans le cadre de l'Offre, et l'émission prévue le 07/12/2026 n'aura pas lieu.

3 ABSENCE DE SOUSCRIPTIONS

À la date du présent Supplément, aucune souscription n'a été reçue dans le cadre de l'Offre et aucun paiement n'a été effectué. La clôture anticipée de l'Offre est dès lors sans conséquence pour les investisseurs. Aucun remboursement n'est à effectuer, et il n'y a pas lieu à l'exercice d'un droit de révocation.

4 MISE À DISPOSITION

Le présent Supplément est mis à la disposition du public selon les mêmes modalités que la Note d'Information, sur le site internet de l'Émetteur (www.lemon-group.eu, rubrique « Relations Investisseurs »), conformément à l'article 17 de la Loi du 11 juillet 2018. Il est déposé auprès de la FSMA conformément à l'article 18 de cette loi.

À compter de ce jour, la Note d'Information et les Modalités et Conditions d'Émission des Obligations restent accessibles sur ce site uniquement accompagnées du présent Supplément, avec la mention que l'Offre est clôturée.

5 RESPONSABILITÉ

L'Émetteur assume la responsabilité des informations contenues dans le présent Supplément. À sa connaissance, ces informations sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 14 octobre 2026.

Pour Lemon Investment SA,

Filip Suykerbuyk
Administrateur délégué